

## **Compte-rendu réunion du Comité Directeur du CODEP 13 Cyclotourisme**

**Jeudi 09 avril 2026 en Visio Conférence**

**P.V. N° 2026-02**

### **Présent(e)s :**

Diane BRAGUER, Marie-Paule PASQUAL, Doris JULIE-SUZANNE, Alain BERNARD, Joël DIVIER, André DUHAUT, Jean-Paul JOLY, François LALANDE, François MASIA, Jacques NATONEK, Michel NICOLAS, Jean-Pierre SIMON, Jean-Claude SURIAN

### **Excusé(e)s :**

Anne-Flore GRECH, Yvonne MAGGIORE,

Mario BELLINI (Président du COREG Sud), Bruno CONFAIS (Ex-président Codep13)

### **Objet de la Réunion :**

- Approbation du PV n° 2026-01 du Mardi 10 février 2026
- Commission finances : Situation des Comptes Campagne ANS
- Commission Féminines : Rose des Vents, WE Familles à Vélo, Séjour Le Reverdi
- Proposition Fédérale : « J'irai rouler chez Vous », Plan de développement Fédéral
- Commission Jeunes CDER, Critériums VTT Route
- Commission Formation, Sécurité, PSC1
- Commission Environnement PNR
- Tour de table
- Date et heure prochaine réunion

Début de la séance à 18H10.

Après quelques difficultés de connexion à la session de visio-conférence pour quelques membres du Comité, Jean-Pierre ouvre la séance en remerciant les membres présents pour ce nouveau comité directeur et présente l'ordre du jour.

### **1) Approbation du Compte-rendu PV N° 2026-01 du mardi 09 février 2026 :**

Le CR du procès-verbal de la dernière réunion du comité directeur en date du mardi 09 février 2026, après corrections suite à relecture des membres du CD, n'ayant fait l'objet d'aucunes autres remarques, est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Comme l'ensemble des comptes rendus de réunion, il sera disponible, en lecture ou téléchargement, depuis le site du Codep13 à l'adresse :

<https://www.codep-13-cyclotourisme.com/pages/le-comite/comite-directeur-1707508407.html>

### **2) Commission finances :**

- **Situation bancaire au 09 avril 2026 :**

Le solde bancaire, tous comptes confondus, s'élève à ce jour à **38 432,88 €**, en augmentation par rapport à la clôture comptable du 31 décembre 2025 qui s'établissait à **32 414,31 €**.

Cette augmentation s'explique par le paiement des participants aux différents séjours (Solde Séjour Gréoux et Acomptes Séjour Quillan) et au versement de la 1<sup>ère</sup> ristourne sur licences de la FFCT.

• **Tableau de la situation bancaire au 07/04/2026 :**

| Situation Bancaire             | 07/04/2026         | 09-févr-26         | 31-déc-25          |
|--------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Crédit Mutuel Cpt Courant      | 7 699,61 €         | 2 701,61 €         | 2 414,31 €         |
| Crédit Mutuel Livret Bleu Asso | 30 733,27 €        | 30 733,27 €        | 30 000,00 €        |
| <b>Total Banque</b>            | <b>38 432,88 €</b> | <b>33 434,88 €</b> | <b>32 414,31 €</b> |

• **Ecritures non rapprochées au 09/04/2026 :**

L'écriture de réserve passée fin décembre 2024 en charge, d'un montant de 1 500,00 € pour la provision de dépenses liée au futur voyage itinérant pour la concentration nationale en 2028, sera rapprochée en 2028.

La remise des chèques du 1<sup>er</sup> acompte des participants au séjour de septembre à Quillan a été déposée ce jour et sera rapproché en recette incessamment.

| Libellé écritures non rapprochées               | Date       | N° Pièce  | Produits          | Charges           |
|-------------------------------------------------|------------|-----------|-------------------|-------------------|
| <i>Réserves Ensemble à Vélo 2028</i>            | 20/12/2024 | D124-2024 |                   | 1 500,00          |
| <i>Séjour Quillan 1er Acomptes Participants</i> | 06/04/2026 | R31-2026  | 3 280,00          |                   |
| <b>Total Charges / Produits</b>                 |            |           | <b>3 280,00 €</b> | <b>1 500,00 €</b> |

• **Détail des Ecritures rapprochées depuis le dernier CA :**

| Ecritures engagées depuis dernier CA                  | Produits   | Charges    | Nature                                |
|-------------------------------------------------------|------------|------------|---------------------------------------|
| <i>Prestations CDER &amp; Acomptes Séjours</i>        |            | 1 639,50 € | 6040 Prestations de Service           |
| <i>Séjour Quillan 2eme Acompte</i>                    |            | 1 500,00 € | 6040 Prestations de Service           |
| <i>Collations CD &amp; CDVTT &amp; CDER &amp; RdV</i> |            | 1 197,70 € | 6060 Alimentation, Boisson, repas...  |
| <i>Plaques Diplômes Carnets CDVTT</i>                 |            | 597,11 €   | 6063 Fournitures activités Asso..     |
| <i>Pack Cartouches Enveloppe Etiquettes..</i>         |            | 106,89 €   | 6064 Fournitures AdM                  |
| <i>Repas CDER Assurance Maif Location Roc</i>         |            | 415,64 €   | 6110, 6130, 6160 Assur Loc Repas...   |
| <i>Achat 1000 Flyers HelloPrint WE Familles</i>       |            | 153,58 €   | 6231 Prostectus, Flyers...            |
| <i>Courriers jeunes Psc1 Frais Bancaires</i>          |            | 54,26 €    | 6260, 6270 Courrier , Frais de Banque |
| <i>Cotisation MAIF &amp; Abonnement Openrunner</i>    |            | 153,00 €   | 6511, 6586 Cotisations, Abonnements   |
| <i>Prestations Séjour Gréoux-les-Bains</i>            | 5 380,00 € |            | 7060 Activité facturées               |

| Ecritures engagées depuis dernier CA       | Produits           | Charges           | Nature                    |
|--------------------------------------------|--------------------|-------------------|---------------------------|
| <i>Prestations Séjour Quillan</i>          | 600,00 €           |                   | 7060 Activité facturées   |
| <i>CM Avoirs Soutien Associatif</i>        | 25,83 €            |                   | 7542 Mécénat C Mutuel     |
| <i>FFCT 1ere Ristourne sur Licences</i>    | 5 005,85 €         |                   | 7580 Reversement Licences |
| <b>Total Produits / Charges / Résultat</b> | <b>11 011,68 €</b> | <b>5 817,68 €</b> | <b>5 194,00 €</b>         |

• **Ecritures à venir sur le prochain trimestre :**

| Ecritures à venir 3eme Trimestre                       | Produits           | Charges            | Nature                                  |
|--------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|-----------------------------------------|
| <i>Rose des Vents Est fin juin 2026</i>                |                    | 500,00 €           | 6060 Alimentation, Boissons,...         |
| <i>Solde participant Séjour Gréoux</i>                 | 7 380,00 €         |                    | 7060 Activités facturées                |
| <i>1er Acompte participants Quillan</i>                | 3 280,00 €         |                    | 7060 Activités facturées                |
| <i>Solde Séjour Gréoux 15/04/2026</i>                  |                    | 7 700,00 €         | 6040 Prestations de Services            |
| <i>Participation Codep84 au CDER &amp; CDVTT</i>       | 1 281,00 €         |                    | 7540 Autres Produits de Gestion         |
| <i>Aide Séjours Jeunes Bike Camp &amp; Montgenèvre</i> |                    | 1 200,00 €         | 7540 Autres Produits de Gestion         |
| <i>Aide FFCT WE Familles à vélo</i>                    | 250,00 €           | 1 750,00 €         | 6040, 6060 Hébergement Collations Repas |
| <i>WE Familles à vélo Location salle</i>               |                    | 500,00 €           | 6240 Locations                          |
| <b>Sous totaux</b>                                     | <b>12 191,00 €</b> | <b>11 650,00 €</b> | <b>541,00 €</b>                         |

• **Tableau des résultats par actions :**

Au 09 avril 2026, 39% des dépenses budgétées (38 100 €) ont été réalisées pour un montant global de charges de 14 744,99 € et pour un total de produits encaissés de 18 273,56 €.

Le résultat bénéficiaire provisoire, non significatif à cette période de l'année, s'établit à + 3 528,57 €, il devrait se maintenir à ce niveau, au vue des écritures à venir hors demande de subvention (+ 541,00).

| Action / Libellé      | Produits   | Charges    | Solde       | Budget Codep13 | % Réalisé / Budget | Ecart Budget / Dépenses |
|-----------------------|------------|------------|-------------|----------------|--------------------|-------------------------|
| <b>Séjour Quillan</b> | 4 680,00 € | 1 873,96 € | 2 806,04 €  | 12 000,00 €    | 16%                | 10 126,04 €             |
| <b>Séjour Gréoux</b>  | 7 360,00 € | 7 294,86 € | 65,14 €     | 8 500,00 €     | 86%                | 1 205,14 €              |
| <b>Fonctionnement</b> | 2 833,56 € | 1 524,39 € | 1 309,17 €  | 4 450,00 €     | 34%                | 2 925,61 €              |
| <b>Jeunes</b>         | 1 400,00 € | 3 643,27 € | -2 243,27 € | 4 500,00 €     | 81%                | 856,73 €                |

| Action / Libellé | Produits           | Charges            | Solde             | Budget<br>Codep13  | %<br>Réalisé /<br>Budget | Ecart Budget<br>/ Dépenses |
|------------------|--------------------|--------------------|-------------------|--------------------|--------------------------|----------------------------|
| PSC1             | 1 000,00 €         | 21,60 €            | 978,40 €          | 2 000,00 €         | 1%                       | 1 978,40 €                 |
| Féminines        | 1 000,00 €         | 233,33 €           | 766,67 €          | 6 000,00 €         | 4%                       | 5 766,67 €                 |
| Tourisme         |                    | 153,58 €           | -153,58 €         | 650,00 €           | 24%                      | 496,42 €                   |
| <b>Total :</b>   | <b>18 273,56 €</b> | <b>14 744,99 €</b> | <b>3 528,57 €</b> | <b>38 100,00 €</b> | <b>39%</b>               | <b>23 355,01 €</b>         |

• Le Bilan financier provisoire au 09/04/2026 :

Le bilan provisoire s'établit à **41 712,88 €**, en augmentation par rapport à la fin de l'exercice 2025 qui s'établissait à **39 969,31 €**,

En passif apparaît le montant de **1 500,00 €** en *Dettes fournisseurs*, correspondant à la réserve de fin 2024, pour le Voyage Itinérant, ensemble à vélo en 2028.

| <div>  <div>COMITE<br/>DEPARTEMENTAL<br/>DES BOUCHES DU<br/>RHÔNE</div> </div> <div>Bilan de l'Exercice</div> <div>Du 01/01/2026 Au 09/04/2026</div>  |                    |                    |                                  |                    |                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|----------------------------------|--------------------|--------------------|
| Actif                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Montant            |                    | Passif                           | Montant            |                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 2026               | 2025               |                                  | 2026               | 2025               |
| <b>Actif Immobilisé</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                    |                    | <b>Fonds Propres</b>             |                    |                    |
| - Construction                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                    |                    | Report à nouveau                 | 36 684,31 €        | 35 983,73 €        |
| - Matériel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                    |                    | Excédent ou Déficit              | 3 528,57 €         | 700,58 €           |
| Autres Immobilisations                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                    |                    | Situation Nette                  | 40 212,88 €        | 36 684,31 €        |
| Financières                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                    |                    | <b>Total 1</b>                   | <b>40 212,88 €</b> | <b>36 684,31 €</b> |
| - Titres                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                    |                    | <b>Total 2</b>                   | <b>0,00 €</b>      | <b>0,00 €</b>      |
| - Cautions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 0,00 €             | 0,00 €             | <b>Total 3</b>                   | <b>0,00 €</b>      | <b>0,00 €</b>      |
| Actif Circulant (Stock)                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                    |                    | <b>Dettes</b>                    |                    |                    |
| Créances                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 3 280,00 €         |                    | Emprunts auprès d'établissements |                    |                    |
| Disponibilité Trésorerie                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>38 432,88 €</b> | 32 414,31 €        | Emprunts & Dettes Financières    |                    |                    |
| - CM Cpt Courant                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 7 699,61 €         | 2 414,31 €         | Dettes Fournisseurs              | 1 500,00 €         | 1 900,00 €         |
| - CM Livret A                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 30 733,27 €        | 30 000,00 €        | Produit Constatés d'Avance       |                    | 1 380,00 €         |
| Charges Constatées d'Avance                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                    | 7 555,00 €         | <b>Total 4</b>                   | <b>1 500,00 €</b>  | <b>3 280,00 €</b>  |
| <b>Total 2</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <b>41 712,88 €</b> | <b>39 969,31 €</b> | <b>Total général</b>             | <b>41 712,88 €</b> | <b>39 964,31 €</b> |
| <b>Total général</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <b>41 712,88 €</b> | <b>39 969,31 €</b> |                                  |                    |                    |

- **Demande de subvention ANS :**

Après la présentation du rapport financier, Jean-Claude propose de ne pas faire de demande de subvention supplémentaire, au vue du résultat actuel.

Le Comité Directeur décide quand même de faire la demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour un montant de 2 000,00 € :

- 1 000 € pour une action Jeunes (CDER, CDVTT & Route, Séjours Jeunes...)
- 1 000 € pour une action féminine (Séjour Reverdi)

Jean-Claude se chargera de faire la demande dans les délais.

### **3) Commission Féminines :**

#### **3.1) Week-End Familles à Vélo :**

Marie-Paule, François et Jean-Claude, rejoint par Marie-Françoise et Denis, sont allés faire la reconnaissance des points critiques sur les circuits proposés. Ils ont rencontré la responsable du Protocole de la ville de Grans, avec qui ils ont pu échanger sur l'accès au site du domaine de la Fontaine Mary-Rose, la mise à disposition de tables et chaises stockés sur place, ainsi que l'utilisation de l'espace pour faire un circuit de maniabilité le premier jour.

- 1000 flyers ont été diffusés sur le département ainsi que sur Sault lors de Pâques en Provence.
- Un bel article est paru sur la revue Cyclotourisme d'Avril.
- Un article a été diffusé sur les journaux locaux
- Les Offices de Tourisme des Bouches-du-Rhône ont été informés par les réseaux sociaux, une relance sera faite dans le courant de la semaine prochaine par la ville de Grans
- Une affiche de la manifestation sera affichée dans le kiosque du domaine de la Fontaine Mary-Rose.
- Malgré toutes ses diffusions d'informations, peu de monde se sont inscrits, aucunes demandes de renseignement auprès de Diane ou Marie-Paule, n'ont été faites.
- François L a informé l'OT de Fos sur Mer et va réserver un mobil-Home pour six personnes au camping Nostradamus pour le week-end du 1<sup>er</sup> mai 2026, pour héberger les participants de Fos/mer.
- Jean-Claude supprimera le délai d'inscription sur les supports numériques.
- Marie-Paule va reprendre contact avec le Camping Nostradamus pour savoir s'il y a eu des réservations pour WE Familles à Vélo.
- Suite à la reconnaissance, les circuits ont été corrigés par François.

#### **5.2) Regroupement la Rose des Vents, Branche Est :**

Le premier regroupement de la Rose des vents, branche Sud, du samedi 28 février 2026 a été un franc succès avec plus de soixante participants et participantes. A noter que les féminines représentaient 45% de l'effectif.

Suite à cette manifestation, Marie-Paule a préparé et diffusé un questionnaire de satisfaction auprès de l'ensemble des présents. Elle a eu en retour 25% de réponses, et nous présente une synthèse de ses réponses :

Ce rapport synthétise les résultats d'une enquête de satisfaction concernant la randonnée vélo Branche Sud de la Rose des Vents, visant à recueillir les retours des participants pour améliorer les éditions futures.

- **Profil des participants et communication** : Les 15 répondants, dont 7 nouveaux et 8 habitués, ont été principalement informés par email, réseaux sociaux, site internet ou bouche-à-oreille. La communication préalable a été jugée claire, avec des suggestions pour plus de détails sur le paysage, une meilleure diffusion et une clarification du parcours.
- **Inscription et organisation** : L'inscription a été très satisfaisante pour la majorité. L'accueil au départ a été excellent, et l'organisation générale jugée bonne ou très bonne. L'ambiance conviviale et chaleureuse a été soulignée, avec des points faibles concernant la signalétique, le lieu du déjeuner et la cohésion des groupes.
- **Parcours et points d'amélioration** : Le parcours a été évalué comme satisfaisant ou excellent, avec une difficulté adaptée. Les participants ont suggéré de réduire les zones urbaines, d'éviter la voie rapide, d'intégrer plus de bord de mer ou d'intérêt touristique, et d'améliorer la signalétique et la pause-déjeuner.
- **Dimension féminine et inclusive** : L'événement a été perçu comme accueillant pour les femmes, avec des leviers tels que la mise en avant de participantes, un encadrement visible et une ambiance conviviale. Des idées pour renforcer l'inclusivité incluent des parcours plus courts pour débutantes, des groupes adaptés, une meilleure visibilité des femmes et une communication renforcée.
- **Satisfaction globale et axes d'amélioration** : La majorité des participants recommandent la randonnée, avec une forte envie de revenir. Les axes d'amélioration prioritaires concernent la signalétique, la présence de guides connaissant le parcours, la communication entre groupes, le lieu du repas (préférée en bord de mer) et la gestion des regroupements.
- **Conclusion** : Le bilan général est très positif, avec une forte motivation des participants à être informés des prochaines éditions.

Le prochain regroupement, dédié aux féminines, la Rose des Vents, Branche Est, a été planifié **le samedi 27 juin 2026** au départ de Pélissanne, depuis la Maison du Vélo, Rue Georges Brassens.

Le circuit ne devra pas excéder 80 à 90 km et une boucle de 40 à 50 km devra être prévue pour permettre d'adapter ce regroupement à un maximum de personnes et de déjeuner tous ensemble sur un lieu commun.

Marie-Paule nous présente l'affiche préparée par Jacques MANDON qui suffira de compléter avec quelques informations supplémentaires, sans oublier les logos du Codep13.

Le formulaire d'inscription en ligne a été adapté par Jean-Claude pour cette nouvelle manifestation et il est directement accessible depuis la page d'Accueil du Site du Codep13.

### 3.3) Mini séjour dédié aux féminines :

Il se déroulera au Village Club le Reverdi, bordé par un écrin de nature, sur la commune du Plan de la Tour dans le Var, du **vendredi 09 au dimanche 11 octobre 2026**.

Diane, Marie-Paule et Jean-Pierre ont été invité à visiter le domaine, lundi 20 avril 2026.

Un formulaire d'inscription sera proposé et mis en ligne depuis le site du Codep13, pour faciliter l'inscription des participantes.

#### **4) Commission Jeunes :**

##### **4.1) Critérium Département d'Education Routière :**

Jacques nous rappelle le bilan du Concours Départemental d'Education Routière (CDER) qui s'est déroulé le samedi 31 janvier 2026 à Istres pour les départements du Vaucluse et des Bouches du Rhône.

Nous avons accueilli 7 clubs dont 5 clubs des Bouches-du-Rhône, avec 33 jeunes :

- Istres,
- Fos sur Mer,
- Velaux,
- Plan de Cuques
- Saint Martin de Crau

Et 2 clubs du Vaucluse avec 3 jeunes :

- Pernes les Fontaines
- La Tour d'Aigues

Ces jeunes étaient accompagnés par 21 encadrants.

La répartition par catégorie était la suivante : 4 poussins, 9 pupilles, 12 benjamins, 2 minimes et 2 cadets soit au total 29 jeunes étant donné que 7 inscrits ne sont pas venus.

Il est à noter que seuls les pupilles et les benjamins pouvaient concourir officiellement soit 21 jeunes. A l'issue des épreuves les résultats sont :

Catégorie pupille filles :

- 1<sup>ère</sup> : BODDAERT Elsa du ROC avec 361 pts
- 2<sup>ème</sup> : DUMAS Maia d'Istres avec 330 pts

Catégorie pupille garçons :

- 1<sup>er</sup> : ZAUGG Calvin du ROC avec 366 pts
- 2<sup>ème</sup> : SOLLAZZO Logan du ROC avec 356 pts
- 3<sup>ème</sup> : MOUALLA Ilyes d'Istres avec 351 pts

Catégorie benjamin garçons :

- 1<sup>er</sup> : LEDIG Léo de Pernes les Fontaines avec 344 pts
- 2<sup>ème</sup> : MEYER BERNOOS Mathéo de Pernes les Fontaines avec 317 pts
- 3<sup>ème</sup> : SIMON POUGET Antoine de La Tour d'Aigues avec 299 pts

La catégorie benjamin filles était représentée par PERCHEC Giuliaana, mais elle n'a été présente que l'après-midi donc n'a pas effectué tous les ateliers.

Nous attendons la décision du COREG pour connaître les éventuels qualifiés pour le national.

Nous remercions le club d'Istres et VC Fosséen pour l'organisation qui a été parfaite malgré un temps pluvieux et une température hivernale.

Les jeunes ont été occupés toute la journée donc sans période d'attente et sont retournés dans leurs clubs satisfaits de cette journée et les bras chargés de récompenses.

Merci au club d'Istres Sports Cyclotourisme et au Vélo Club Fosséen pour leur dévouement et leur accueil.

#### 4.2) Critérium Département du Jeune cyclotouriste Route & VTT :

Cette année, c'est le club du ROC de Saint-Martin-de-Crau qui avait la lourde tâche d'organiser ce critérium bi départemental (13 et 84). Pour une raison de terrain, cette manifestation a été déportée à Fontvieille.

Nous pouvons remercier monsieur le Maire de la commune de Fontvieille qui a mis à disposition la magnifique salle polyvalente Yvonne Etienne Moulin, permettant d'accéder facilement au terrain de jeux. Malgré un temps très pluvieux, **8 clubs** sont venus participer :

3 clubs du Codep84 :

- Uchaux avec 13 jeunes et 6 adultes
- La Tour d'Aigues avec 3 jeunes et 2 adultes
- Pernes-les-Fontaines avec 7 jeunes et 2 adultes

4 clubs du Codep13 :

- Istres avec 4 jeunes et 4 adultes
- Fos-sur-Mer avec 2 jeunes et 3 adultes
- Velaux avec 10 jeunes et 5 adultes
- Saint-Martin-de-Crau avec 18 jeunes et 16 adultes

Seuls, les minimes, cadets et juniors pouvaient concourir pour un classement et une qualification au régional soit 34 jeunes dont 21 du Vaucluse et 13 des Bouches-du-Rhône.

A l'issue des 5 épreuves (maniabilité, orientation, QCM, rallye et mécanique) les résultats sont les suivants :

##### **Pour le Codep84 :**

Minimes garçons :

- 1<sup>er</sup> : FRASSON Charlie d'Uchaux avec 754 pts
- 2<sup>ème</sup> : BOURE MANAS Lucas d'Uchaux avec 733pts
- 3<sup>ème</sup> : BAYLE Antoine de Pernes les Fontaines avec 713 pts

Cadets filles :

- 1<sup>ère</sup> : CANOLLE DOUCET Enola d'Uchaux avec 620 pts
- 2<sup>ème</sup> : MARIE Livia de Pernes-les-Fontaines avec 596 pts
- 3<sup>ème</sup> : BUCHEZ ROSSI Romane d'Uchaux avec 590 pts

Cadets garçons :

- 1<sup>er</sup> : COUDURIER Ulysse d'Uchaux avec 791 pts
- 2<sup>ème</sup> : BOYET Maxence d'Uchaux avec 717 pts
- 3<sup>ème</sup> : BOUTREAU Romain d'Uchaux avec 682 pts

Juniors garçons :

- 1<sup>er</sup> : LAVORINI Loris d'Uchaux avec 704 pts
- 2<sup>ème</sup> : MAZAUD VAN WELDEN Armand d'Uchaux avec 656 pts

### **Pour le Codep13 :**

Minimes garçons :

- 1<sup>er</sup> : BROSSAY Louis de Velaux avec 698 pts
- 2<sup>ème</sup> : DEL CID Estéban de Velaux avec 641 pts
- 3<sup>ème</sup> : LAFOREST Sacha de Velaux avec 513 pts

Cadet filles :

- 1<sup>ère</sup> : COLLANGE Eléna du ROC avec 767 pts

Cadets garçons :

- 1<sup>er</sup> : OBRIER Clément du ROC avec 708 pts
- 2<sup>ème</sup> : FARDELLA MARTIN Lorenzo de Velaux avec 605 pts

Juniors garçons :

- 1<sup>er</sup> : POISSONNET Gaël du ROC avec 793 pts
- 2<sup>ème</sup> : MENUT Maxime du ROC avec 725 pts
- 3<sup>ème</sup> : DEL CID Bastien de Velaux avec 718 pts

Les catégories poussins, pupilles, benjamins ont participées au QCM, rallye et maniabilité mais aucun classement n'a été fait. Cette manifestation a été pour eux une « mise en bouche » pour les années prochaines.

Afin de faire patienter les jeunes entre deux épreuves, le club de Saint-Martin-de-Crau avait prévu des jeux en bois anciens. Ils ont été beaucoup utilisés par tous les petits.

Deux accidents ont eu lieu pendant l'épreuve du rallye dont un jeune de Velaux qui a été emmené à l'hôpital par les pompiers pour se faire poser quelques points de suture au niveau du genou.

Après ces épreuves une remise de récompense sous forme de cadeaux a été faite aux jeunes et sous forme de médailles et coupes pour les plus grands.

La qualification pour le régional sera connue ultérieurement.

Suite à une réunion du COREG Région Sud Jeunes, il a été décidé d'ouvrir le critérium régional à 99 jeunes.

Les 21 participants du Codep84 et les 13 du Codep13 qui ont participé au critérium départemental sont donc qualifiés pour le régional. Bonne chance à eux.

### **4.3) Critérium régional route :**

Cette année, le critérium route s'est fait le même jour et au même endroit que le critérium VTT. Nous n'avions que 3 candidats du Codep13 : un junior et deux cadets pour cette épreuve.

Deux clubs étaient représentés :

- Plan de Cuques : 1 jeune junior et 3 adultes
- Saint-Martin-de-Crau : 2 jeunes cadets et 3 adultes

Les épreuves se sont déroulées dans le secteur de Fontvieille. A l'issue des 5 épreuves, il a été très difficile de les départager. Les résultats sont donc :

Junior garçons :

- GOUNOT Barnabé de Plan de Cuques avec 625 pts

Cadets garçons :

- 1<sup>er</sup> : CIANCANELLI Louis du ROC avec 665 pts
- 2<sup>ème</sup> : GROS Maxime du ROC avec 605 pts

Ces 3 jeunes sont qualifiés pour le national. Bonne chance à eux.

#### 4.4) Bike Camp au Lac de Madine :

Il se déroulera du **dimanche 5 juillet au dimanche 12 juillet 2026**, il n'y a pas de sélection pour y participer. Peu de volontaires à ce jour, il devrait y avoir 5 à 8 jeunes intéressés.

Cet événement sportif et éducatif promet des moments mémorables pour tous les jeunes passionnés de vélo. Il leur permettra de mettre en pratique l'apprentissage reçu tout au long de la saison.

#### Objectifs du séjour :

Loisirs et passion du vélo : proposer un cadre idéal pour que les jeunes vivent une expérience enrichissante autour de la pratique du vélo.

Autonomie et responsabilisation : encourager les jeunes à développer leur esprit d'initiative, leur sens des responsabilités et leur autonomie.

Rencontres et partage : favoriser les échanges inter-régionaux et transmettre aux jeunes les valeurs citoyennes du cyclotourisme tel le respect des règles, le respect de l'autre et la solidarité.

Le lieu : La base de loisirs du Lac de Madine - Heudicourt-sous-les-Côtes (55) se situe entre Meuse et Meurthe-et-Moselle à une cinquantaine de kilomètres de Metz, au cœur du Parc naturel régional de Lorraine. Le lac est classé Réserve nationale de faune sauvage et site Natura 2000. Ce site vous offrira des parcours vélo aux profils variés, des découvertes touristiques enrichissantes et de nombreuses activités ludiques : structures gonflables, terrain de foot, centre nautique, centre équestre ...

- Les référents pour le CoReg Sud : Jean-Pierre SIMON – Jérôme NOIROT
- Du dimanche 5 juillet au dimanche 12 juillet matin
- Hébergement en Camping, en pension complète (matin, midi, soir) + goûter
- 1 visite culturelle + 1 séance Aquaparc

Comme l'an dernier, le Codep13 aidera financièrement les participants pour inciter les parents à faire participer leurs jeunes à hauteur d'1/3 du prix du séjour fixé à **330,00 € par participant**.

#### 4.5) Séjour VTT du Comité Régional à Montgenèvre :

Il est planifié du **samedi 18 juillet au samedi 25 juillet 2026**, et se déroulera sur la commune de Montgenèvre dans les Hautes Alpes, 8 jours et 7 nuits en pension complète dans un hébergement collectif en dur.

Le départ se fera **le samedi 18 juillet** depuis le CREPS d'Aix en Provence.

Le retour est prévu pour **le samedi 25 juillet** à partir de 16h00 au même endroit.

#### Objectifs du séjour :

Aux portes du massif des Écrins et à la frontière italienne, le comité régional Sud propose un séjour sportif dédié à la pratique du VTT, au cœur d'un territoire riche et varié. Le séjour sera rythmé par des sorties quotidiennes en VTT, sur des demi-journées ou des journées complètes avec pique-nique,

permettant une approche rapide des sommets et la découverte d'une grande diversité de parcours grâce aux remontées mécaniques.

Le passe multi-activités de Montgenèvre offrira également des temps de détente avec mini-golf, accro-branche, cinéma, un moment de relaxation au centre balnéo & Spa Durancia

Une journée de repos, sans activité cycliste, sera consacrée à la découverte d'un lieu aux alentours de Montgenèvre.

Un séjour alliant une pratique sportive, découverte et plaisir en montagne.

Les référents pour le CoReg Sud : Pierre POUJOL, Philippe DONZEL

Tarif : **400 € par participant**

### **5) Commission Formation, PCS1 2026 :**

La présence de François MASIA retenu par le Coreg Sud comme Instructeur fédéral pour le Codep13, a permis au cours du premier trimestre 2026 d'assurer les formations suivantes :

- Le dimanche 25 janvier : stage animateur fédéral pour 9 stagiaires (7 pour les BDR et 2 pour le Vaucluse)
- Les dimanches 01 et 22 mars : stage initiateur fédéral pour 2 stagiaires des BDR.

Les formations se sont déroulées selon les critères définis dans la documentation et les orientations transmises par le Référent Formation fédéral et Coreg Sud (Philippe GREFFE). Les bilans des stages ont été retransmis avec le retour d'expérience des stagiaires sur le E-Learning et des constats de l'instructeur. Certains domaines méritent des approfondissements (l'orientation, la sécurité du groupe).

Le responsable formation des BDR a rappelé aux intéressés l'existence des formations spécifiques dans le référentiel formation 2025-2028.

Sans candidature déclarée auprès du Référent Formation du Coreg Sud (Ph. GREFFE), ces stages spécifiques ne peuvent être déployés. Il appartient à chaque président de club d'en établir les besoins auprès de ses adhérents et d'informer le Référent Formation Coreg Sud.

Pour les stagiaires concernés, nous rappelons les dates des derniers stages retenus pour le second trimestre 2026 :

- |                                     |                      |       |
|-------------------------------------|----------------------|-------|
| • 03/05/2026 Initiateur 2           | Pernes les Fontaines | CoReg |
| • 14/05/2026 au 17/05/2026 Moniteur | Nans les Pins        | CoReg |
| • 14/06/2026 Mécanique              | Istres               | CoReg |
| • 20/06/2026 Mécanique              | Istres               | CoReg |

Le responsable formation du Codep 13 rappelle que certains stagiaires doivent « cocher » certaines rubriques (Visio-conférence Le colosse aux pieds d'argile, PSC1), effectuer les fiches de synthèse de 3 séances à minima requises ainsi que les avis portés par les « encadrants » sur chaque initiateur « GRILLE D'EVALUATION FORMATION INITIATEUR » pour permettre la validation de leur formation.

Le responsable formation du Codep 13 rappelle que les deux formations « animateurs-initiateur » seront regroupées en une seule formation dès la saison 2027.

Les modalités sont en cours d'élaboration.

*« Qui ne rêve pas d'être plus efficace au quotidien? En renforçant vos compétences, vous gagnez en efficacité dans votre quotidien professionnel. La formation vous permet de développer à la fois des compétences techniques et des compétences comportementales, essentielles pour évoluer avec les exigences du temps ! ».*

Une session de Formation PSC1 s'est déroulée le samedi 14 mars 2026 dans les locaux du club de CSP Aix en Provence pour 10 stagiaires.

Une ou deux sessions supplémentaires seront organisées, courant deuxième semestre en fonction des demandes futures.

Jean-Claude propose de créer et mettre en ligne un formulaire d'inscription pour permettre et faciliter la préinscription des postulants.

## 6) Commission Sécurité :

Michel nous informe d'un courriel reçu de la part de Valérie BLANC, présidente du Cyclo club de l'Etoile, concernant une agression par un motard au sommet de la Sainte-Baume ayant entraîné une ITT de deux, avec fuite du groupe des motards, dont voici le contenu ci-dessous :

*Bonjour Nicolas,*

*Je me permets de vous faire part de l'agression d'un de nos adhérents, du cyclo club de l'Etoile à Plan de Cuques (08534)*

*Cet événement a eu lieu dimanche 29 Mars 2026 au sommet de la Sainte-Baume.*

*Après avoir été frôlé par un groupe de motards, notre adhérent a reçu un violent coup de coude de la part d'un des motards arrêtés, au sommet de la Sainte-Baume.*

*Ce coup violent porté à notre adhérent a occasionné deux jours d'ITT, ainsi que des dégâts sur son vélo.*

*L'agression a été filmée par des témoins.*

*Le groupe de motards a ensuite pris la fuite.*

*La plaque d'immatriculation de la moto a été relevée, un dépôt de plainte a été enregistré auprès de la gendarmerie.*

*Quelle suite à donner auprès de la fédération ?*

*Bien cordialement.*

*Valérie BLANC, Présidente du Cyclo Club de l'Etoile à Plan de Cuques.*

Le Message de Valérie a été remonté à la Fédération auprès de Nicolas EDUIN, responsable fédéral Assurances.

Michel nous rappelle que l'expérience des uns doit profiter aux autres en partageant auprès de l'ensemble des clubs du Codep13, ainsi que de ne pas répondre aux provocations que nous pouvons subir lors de nos sorties.

Il préconise de s'imprégner du document fédéral « *La gestuelle et le Verbal* » dans nos déplacements en groupe, document que vous pouvez retrouver à l'adresse :

<https://www.codep-13-cyclotourisme.com/pages/les-commissions/commission-securite-1776010142.html>

Pour rappel l'adresse de contact du référent sécurité départemental, Michel NICOLAS :

[departement13-securite@ffvelo.fr](mailto:departement13-securite@ffvelo.fr)

## 7) Commission Environnement PNR :

Anne-Flore propose une participation à **Mai à Vélo** sur le thème de l'acheminement de l'eau en Provence à l'occasion de l'année « **Craponne** ».

Le circuit proposé empruntera la toute nouvelle voie verte qui relie Salon à Lamanon, événement initialement prévu pour le dimanche 3 Mai.

Une reconnaissance des circuits du séjour à Quillan devrait se faire fin mai 2026, sur 3 jours, par Bruno, Anne-Flore et Jean-Claude dans la mesure de leur disponibilité.

**8) Tour de table :**

Jean-Pierre, propose, compte tenu de la situation mondiale, de faire un comité directeur une fois en visioconférence et une fois en présentiel à Pélissanne, Maison du Vélo.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

**9) Date prochaine réunion :**

La prochaine réunion du Comité Directeur est planifiée pour le :

**Mardi 30 juin 2026, à partir de 18H00**

En présentiel, à la Maison du Vélo à Pélissanne

Fait le lundi 13 Avril 2026

Le Président  
Jean-Pierre SIMON

Le Trésorier  
Jean-Claude SURIAN

JEAN-PIERRE SIMON



FF Vélo  
Comité Départemental  
des Bouches-du-Rhône



**Diffusion:**

- Aux membres du Comité directeur du CODEP13
- Au Président du COREG Provence Alpes Côte d'Azur
- Au secrétariat de la Fédération ([info@ffvelo.fr](mailto:info@ffvelo.fr))
- Aux Présidents des clubs du Codep13 par l'intermédiaire d'un lien sur le site du Codep13.

PS : Le compte rendu de cette réunion sera diffusé et disponible sur le site du Codep13 dès sa validation par les membres du Comité Directeur à l'adresse :

<https://www.codep-13-cyclotourisme.com/pages/comite-directeur.html>

*Corrections faites suite aux différentes remarques des membres du Comité Directeur en date .....*